LE MOLLARD DE MONTANDRÉ À HERMILLON (MAURIENNE, SAVOIE) UN NOUVEAU SITE NÉOLITHIQUE ALPIN

PIERRE-JÉRÔME REY RENÉ CHEMIN



Pierre-Jérôme Rey Membre associé UMR 5204 EDYTEM, Le Bourget-du-Lac

René Chemin

RÉFÉRENCE ÉLECTRONIQUE

Rey Pierre-Jérôme, Chemin René, «Le Mollard de Montandré à Hermillon (Maurienne, Savoie), un nouveau site néolithique alpin », Les Dossiers du Musée Savoisien: Revue numérique [en ligne], 6-2020. URL: https://patrimoines.savoie.fr/ revue-numerique-6-2020

En première page de couverture :

Figure I.Vue générale de la position du Mollard de Montandré (au centre de l'image) à l'extrémité est du défilé de Pontamafrey.

INTRODUCTION

Plusieurs découvertes archéologiques récentes autour du Mollard de Montandré, sur la commune d'Hermillon, permettent d'apporter quelques éléments nouveaux pour la connaissance des premières occupations des vallées internes des Alpes savoyardes. Cette courte contribution se propose de présenter rapidement les données disponibles et d'en explorer les implications.

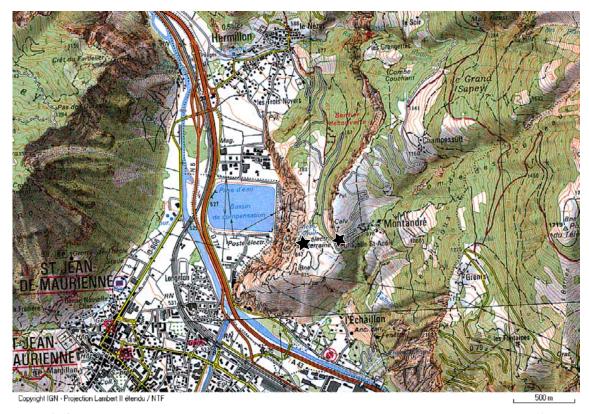


Figure 2. Carte de localisation du site et des points de découverte vers le sommet du Mollard (étoile de gauche) et à l'ouest de la chapelle Saint-André (étoile de droite). Données IGN / PhotoExploreur Bayo.



Figure 3. Zones érodées sur les flancs du sommet du Mollard de Montandré. Photo P.-J. Rey, Edytem.

LOCALISATION ET CIRCONSTANCES DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

Installé en rive droite de l'Arc, à l'extrémité orientale du défilé de Pontamafrey (fig. 1) et en face de la ville de Saint-Jean-de-Maurienne, le Mollard de Montandré se présente comme un imposant verrou glaciaire, constitué de de migmatites granitoïdes de la formation du Grand Châtelard et de brèches du Lias moyen¹. Culminant à 847 m, une crête rocheuse assez restreinte surmonte d'une vingtaine de mètres un vaste plateau vallonné d'environ quatre hectares, qui s'étend à 300 m au-dessus du cours de l'Arc. Son accès est défendu sur trois côtés par des pentes raides et des escarpements (fig.2). Le raccordement avec le versant ouest de la pointe du vallon est coupé par une barre rocheuse qui s'élève doucement vers le nord et qui délimite une succession de replats et de zones de faibles pentes parfois occupées par de petits hameaux (Montandré, Champessuit). La chapelle isolée de Saint-André se dresse à l'extrémité sud de cette falaise qui domine le verrou de Montandré proprement dit.

Les vestiges archéologiques proviennent de deux points bien distincts (fig.2). Vers le sommet du Mollard, la découverte de quelques tessons de céramiques non tournées a été signalée il y a cinq ou six ans par un habitant de Saint-Jean-de-Maurienne. Deux visites de contrôle ont permis de retrouver l'endroit exact et de recueillir une petite série d'artefacts complémentaires. Les vestiges apparaissent épars dans les éboulis et les

I Barféty et al., 1977

zones érodées qui environnent le point culminant (fig.3). Cet épandage provient donc de l'érosion de la petite plateforme sommitale qui ne semble que faiblement recouverte de sédiments. À 300 m vers l'est et un peu plus haut dans le versant, une intervention de sauvetage de René Chemin a entrainé la découverte d'une grande lame en silex², à l'occasion de travaux d'aménagements réalisés à l'arrière de la chapelle Saint-André (fig. 4), au cours de l'année 2017. Ce bel objet a été retrouvé parmi un amas d'ossements déposé sur le couvercle d'une sépulture individuelle en coffrage de lauzes (fig.5). L'inhumé contenu dans cette tombe a été daté entre 620 et 764 cal. AD par une analyse radiocarbone³. Une seconde datation obtenue sur les ossements recouvrant le coffre a livré un résultat quasiment identique, indiquant qu'il s'agit de la réduction d'une ou plusieurs tombes médiévales. Les pratiques de réduction de corps sont d'ailleurs assez fréquentes à cette époque, et la lame en silex provient donc du remaniement d'une couche ou d'une structure bien plus ancienne.

2 Chemin, 2017

3 Ly-17201 : 1355 30 BP.

LES VESTIGES RECUEILLIS AUTOUR DU MOLLARD

Les artefacts collectés sur les flancs du Mollard de Montandré sont constitués principalement de fragments de poterie, d'éclats taillés en roche verte et de deux outils en pierre. Malgré un examen attentif des lieux aucun éclat de silex ou de quartz hyalin n'a pu être identifié.

Céramiques

Les vestiges céramiques comprennent environ 80 fragments de I à 4 cm de côté. Malgré la fragmentation très importante, une dizaine de remontages et des appariements ont pu être réalisés dans cet ensemble. Cette quantité de raccords est peu courante dans les mobiliers issus de ramassages de surface. Elle s'explique par la faible dispersion de ce matériel après l'érosion des dépôts qui le contenaient. Ces tessons non tournés appartiennent à plusieurs récipients dont l'épaisseur des parois varie de 6 à 10 mm. Ils présentent des surfaces externes généralement de couleur chamois à beige orangé. Constituées de fragments de roches cristallines, les inclusions sont peu denses mais très grossières, de I à 5 mm. L'état d'altération ne permet pas de décrire avec précision les modes de finition des surfaces. Parmi les quelques éléments typologiques recueillis, on observe la présence d'un fond plat d'une douzaine de centimètres de diamètre (fig. 6, n° 1), d'un bord lisse à lèvre arrondie (fig. 6, n° 2) et de plusieurs tessons ornés de cordons impres-



Figure 4. Vue du replat à l'ouest de la chapelle Saint-André. Photo P.-J. Rey, Edytem.



Figure 5. Replat de la chapelle Saint-André. Réduction de corps médiévale en cours de dégagement et position de la lame en silex (étoile). Photo René Chemin.

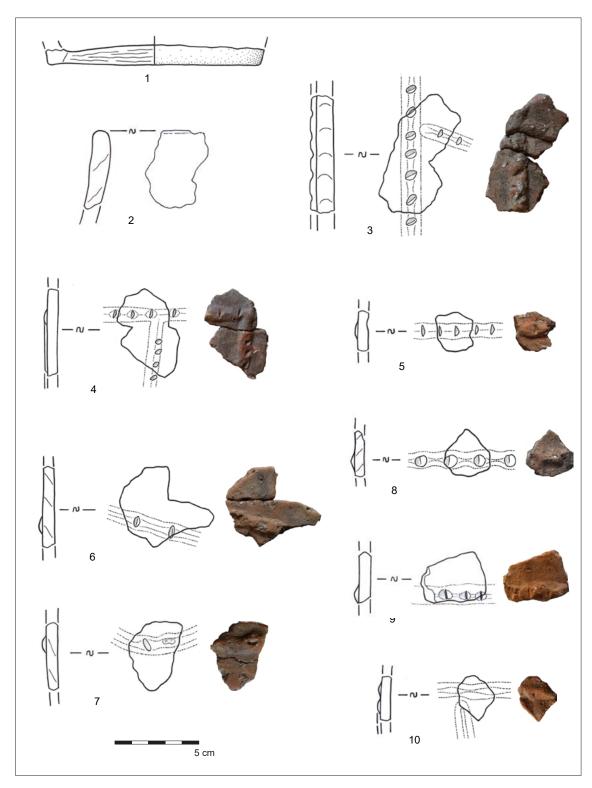


Figure 6. Fragments de céramiques du Mollard de Montandré. Les n° 4 et 5 appartiennent à un même vase. Il en va de même pour les n° 6 et 7.

sionnés souvent très peu proéminents. L'espacement moyen de ces impressions est assez variable d'un cordon à l'autre. Elles sont réalisées le plus souvent à l'ongle et dans un cas avec l'extrémité d'un petit outil. Les deux techniques sont utilisées sur un même fragment de récipient (fig. 6, n° 4). Ces cordons s'organisent en motifs complexes, assez difficiles à restituer compte tenu de la fragmentation élevée. L'orientation des tessons les plus grands a pu être établie en s'appuyant sur quelques traces de montage aux colombins disposés à l'horizontale. Pour les tessons les plus petits, l'orientation reste hypothétique. On compte trois cas d'organisations plus ou moins orthogonales (fig. 6, n° 3-4 et 10). L'un de ces fragments est trop petit pour que l'on soit sûr qu'il s'agisse de cordons impressionnés (fig. 6, n° 10) et dans ce cas, les deux éléments qui composent le décor plastique ne sont pas jointifs. Enfin, deux tessons appartenant probablement au même récipient portent des portions de cordon oblique ou curviligne dotées d'impressions très espacées et appartenant à un motif sinueux (fig.6, n° 6-7).

En Maurienne, la grotte des Balmes à Sollières-Sardières constitue la séquence de référence pour le Néolithique final 4 Les cordons digités horizontaux et sinueux sont fréquents dans l'ensemble Néolithique final inférieur I, daté des 33-32e siècles 5. Le mobilier de cette phase présente des affinités majoritaires avec les productions du 33° au 31° siècles provenant du Jura suisse, de la partie orientale de la confédération helvétique et de la Haute-Souabe où les cordons impressionnés à l'ongle sont bien représentés 6. Des connexions plus lointaines existent avec la Toscane où l'on retrouve des cordons impressionnés sinueux, par exemple à Sesto Fiorentino, Volpaia couche 57 entre 3350 et 3150 av. J.-C. environ. L'ensemble Néolithique final inférieur 2 de la grotte des Balmes contient un pot à fond plat et cordon horizontal digité à la jonction col-panse⁸, qui témoigne de la poursuite des influences nord- orientales en haute Maurienne autour du 30e siècle av. notre ère. Après un hiatus d'occupation, l'ensemble Néolithique final supérieur des Balmes daté du 26^e siècle ne livre plus aucune comparaison pour nos tessons.

Dans le Jura, un vase orné d'un cordon impressionné horizontal doté de deux pendant orthogonaux est connu dans le niveau VIII de Chalain, station 39. Il appartient à un ensemble Horgen du 32e siècle av. notre ère, qui se singularise par une forte représentation des éléments plastiques en relief considérés comme relevant d'une influence méridionale. Des cordons digités sont d'ailleurs présents dans le faciès Cèze-Ardèche du Ferrières 10, approximativement dans le même intervalle chronologique.

- 4 Vital, Benamour, 2012, 387 p.
- 5 ibid. fig. 46, n° 3 et 8
- 6 Hafner, Suter, 1999, pp. 7-36, fig. 14
- 7 Sarti, Carlini, Martini, 2000, pp. 189-227, fig. 3, n° l;
- fig. 5, n° 3-4

- 8 Vital, Benamour, 2012,
- fig. 46, n° 6
- 9 Giligny et al., 1995,
- pp.313-346, fig. 3
- 10 Guther, Jallot, 1995,
- pp. 231-263, fig. 4A

Sur le versant italien, les cordons digités semblent fréquents dès le milieu du IV^e millénaire en Émilie 11. Des décors de cordons obliques ou obliques et horizontaux associés sont connus sur plusieurs sites énéolithiques toscans 12. L'US 4 de la carrière Solvay à San Carlo a livré plusieurs exemples de récipients à cordons orthogonaux datés entre 3400 et 2900 av. notre ère environ 13. En Piémont, des cordons impressionnés orthogonaux ou horizontaux et obliques se rencontrent dans le mobilier sans contexte découvert anciennement sur le site de Rumiano à Vayes, en Val de Suse 14. D'autres cordons impressionnés découverts à Tortone 15 et à Briona localita Cascina Le Coste 16 sont moins convaincants car la plupart d'entre eux sont impressionnés au doigt d'une manière très particulière et assez différente. À Roure, Balm' Chanto quelques tessons à cordons impressionnés peu proéminents existent dans un ensemble attribuable au second tiers du IIIe millénaire, mais restent extrêmement minoritaires par rapport aux cordons lisses 17. On note toutefois sur ce site un cas de cordons lisses orthogonaux mais non jointifs 18 qui évoque la disposition observable sur l'un des petits fragments de Montandré.

II Maffi, 2013

12 Cocchi Genick, 2008, fig. 25, n° 73A et 74 et

fig. 26, n° 76A

13 Fedeli, Galiberti, 2016, fig. 63 à 77

14 Taramelli, 1903, tav. IX n°7-8 et 12

15 Venturino Gambari, 1998,

pp. 101-121, fig. 93

16 Gambari, 1986,

pp. 180-181, tav. XLVIII

17 Nisbet, Biagi, 1987,

154 p., fig. 28, P145 à P147

18 Ibid. fig. 25, P85

19 Besse, 2003

20 Sarti, 1997, fig. 47, n° 4

21 Vital, 2014, pp. 221-238 22 Vital, Bouby, Jallet, Rey,

2007, pp. 1-126, fig. 22, n° 1

23 Piningre, Vital, 2006,

pp. 287-307

24 Hafner, 1995, pl. 9,

n° I et 2

Durant la période campaniforme, les décors de cordons sont rares sur le versant occidental des Alpes mais fréquents en Italie du Nord 19. La disposition orthogonale paraît toutefois demeurer extrêmement rare. Un cas existe à Sesto Fiorentino, Querciola²⁰.

Au Bronze ancien, les décors de cordons orthogonaux plutôt installés sur le col et la partie supérieure de la panse semblent se développer dans la phase BzA2a ancienne, positionnée entre le 19e et le 20^e siècle ²¹. Un exemplaire a été découvert dans la fosse I-64 du Boulevard périphérique nord de Lyon²². Ces décors sont bien représentés à Chassey dans un ensemble attribué au BzA2b.23 Enfin, dans la région des Trois Lacs, on ne les trouve pas avant une étape récente du Bronze ancien 24.

Le fond plat est assez largement présent dans les trois phases chronologiques qui viennent d'être évoquées. Mais le bord lisse à lèvre arrondi renvoie davantage au Néolithique final et au Campaniforme qu'au Bronze ancien, où les lèvres sont plus fréquemment équarries et les bords souvent soulignés par un cordon.

Au bilan, un faisceau d'indices nous orientent vers l'intervalle entre le 33° et le 30° siècle av. notre ère pour au moins une partie de ce lot de céramiques qui présente des affinités avec le Néolithique final inférieur de la grotte des Balmes. Dans l'hypothèse d'une seule occupation, la piste des influences toscanes mériterait d'être davantage investiguée à la lumière d'autres ensembles mieux documentés. Toutefois, en l'absence de contexte stratigraphique, un mélange de plusieurs occupations ne peut être écarté. Dans ce cas, il faudrait envisager un regroupement d'éléments du début du Néolithique final (cordons obliques ou sinueux) et de fragments qui pourraient appartenir à une occupation plus récente, attribuables alors le plus probablement à une phase médiane du Bronze ancien sous influence rhodanienne (cordons orthogonaux). Le mobilier céramique du Bronze ancien issu de la grotte des Balmes est compatible avec cette hypothèse, sans offrir d'argument décisif en l'absence de comparaison vraiment convaincante. Sur ce site, les cordons digités attribués au Bronze ancien paraissent en effet nettement plus proéminents 25 que nos exemplaires de Montandré.

25 Vital, Benamour, 2012, fig. 85-86

Artefacts en roche verte et outillage en pierre

Treize artefacts en roche verte ont été collectés (fig.7). Sur la base d'un simple examen visuel, plusieurs types différents de matières premières sont représentés. On compte onze éclats dont trois dans la classe 3 à 4,5 cm, les autres nettement plus petits de 8 mm à 2,2 cm Les deux plus grands éclats montrent de petites plages percutées sur leur face supérieure qui indiquent un détachement à partir de blocs déjà partiellement préparés. L'un de ces grands éclats présente une très nette double patine : la face supérieure est légèrement jaunie alors que la face inférieure d'une couleur



Figure 7. Vue de l'ensemble des artefacts en roche verte du Mollard de Montandré.

verte plus soutenue, semble plus fraiche (fig.8, n°3). Il ne s'agit pas d'un éclat accidentel postérieur aux occupations : la présence d'un bulbe nous indique qu'il a été volontairement débité. Les traces ponctuelles de percussion sur la face supérieure ont subi la même altération que les plages non percutées et sont donc antérieures au développement de cette patine.

L'un des fragments de roche verte présente une face convexe totalement couverte par un fin bouchardage (fig.8, n° 2). Cet éclat provient de la surface d'un objet de section ovalaire. Il s'agit probablement d'un fragment d'ébauche de lame de hache, cassée dans une phase avancée du façonnage ou d'un fragment appartenant au talon non poli d'une lame terminée.

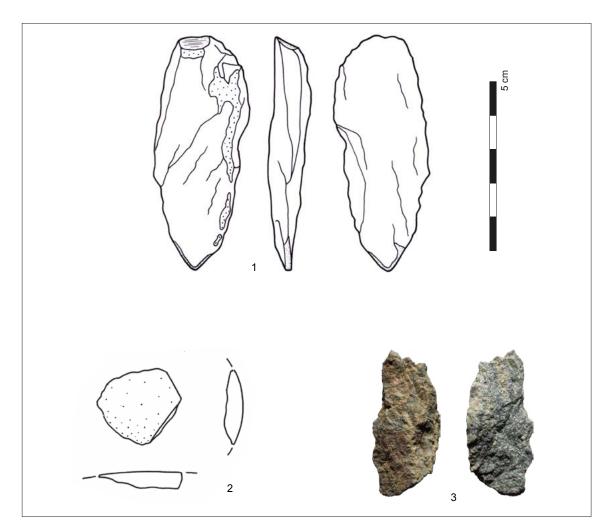


Figure 8. Artefacts en roche verte du Mollard de Montandré.

- I : outil mousse sur éclat à double patine ;
- 2 : fragment à surface finement bouchardée ;
- 3 : face supérieure (à gauche) et face inférieure (à droite) d'un éclat à double patine ; des traces de percussions patinées sont visibles sur la face supérieure.

Enfin, un éclat fusiforme de 7 cm sur 3 (fig.8, n°1), plus gros que la moyenne, présente à nouveau une patine accentuée sur toute sa face supérieure. L'altération affecte sans distinction les zones brutes et les plages bouchardées que l'on peut y observer. L'une des extrémités de cet éclat porte une petite plage polie concave avec des microstries transverses, qui constitue soit un vestige d'une ancienne surface naturelle (poli glaciaire), soit la trace de la présence d'une gorge de sciage sur le bloc d'origine. L'autre extrémité de cet objet forme une pointe émoussée, affectée d'un net poli d'usage qui indique que ce fragment a servi d'outil pour travailler une matière relativement souple. On peut penser à de l'argile ou du cuir par exemple. Des analyses tracéologiques seraient indispensables pour aller plus loin dans l'interprétation, mais pas forcément très justifiées pour un objet dépourvu de contexte stratigraphique.

La technique du sciage est en usage dès le Ve millénaire pour produire de très grandes lames, très régulières, mais elle se développe plus largement dans les Alpes savoyardes au cours du IVe millénaire puis du Néolithique final 26. Malheureusement l'emploi de cette technique à Montandré ne peut être établi avec certitude.

Par ailleurs, la présence de deux éclats à double patine parmi les plus gros artefacts en roche verte recueillis indique la réutilisation de fragments de matière première issus d'une première phase de travail nettement plus ancienne. Dans la région du mont Viso, les pratiques de récupération des déchets de taille du Ve millénaire connaissent un développement à partir de la fin du IVe millénaire, en concomitance avec la production de lames polies de petites dimensions qui deviennent majoritaires au Néolithique final²⁷.

Pour finir, on notera que la production de lames

de hache en roche verte décline à la fin du Néolithique et devient anecdotique au Bronze ancien. Les éclats en roche verte de Montandré ne sont donc probablement pas plus récents que la fin du IIIe millénaire av. notre ère.

Enfin, deux outils en pierre ont été recueillis. Le premier est un petit percuteur sur un galet de roche verte (fig.9, n°1), de 7,4 cm sur 5,7 pour une épaisseur de 3,3 cm et un poids de 208 g. Les zones percutées se développent principalement sur une des extrémités et forment un très léger biseau. Le support est constitué d'une roche verte de couleur claire à grosses inclusions plus sombre, dont la nature semble différente des matières représentées parmi les éclats taillés. En raison de sa dureté élevée, le travail de la roche verte s'effectue fréquemment avec des percuteurs constitués de roches de la même famille.

Le second outil est un fragment de plaquette en grès de 7 cm sur 5 et de 1,5 cm d'épaisseur (fig.9, n°2) qui appartient à l'extrémité d'un objet de plus grande taille. Une plage très légèrement usée se développe sur la moitié de la face supérieure. Ce fragment de petit polissoir, probablement un polissoir à main, semble donc avoir été très peu utilisé. Un lien avec le travail de la roche verte, pour le polissage de très petites pièces (perles, armatures ...) ou la finition des tranchants, est tout de même envisageable mais ne peut être démontré.

26 Thirault, 2004; Pétrequin et al., 2017b, pp. 183-212 27 Pétrequin et al., 2017a, pp. 247-272; Pétrequin et al., 2017b

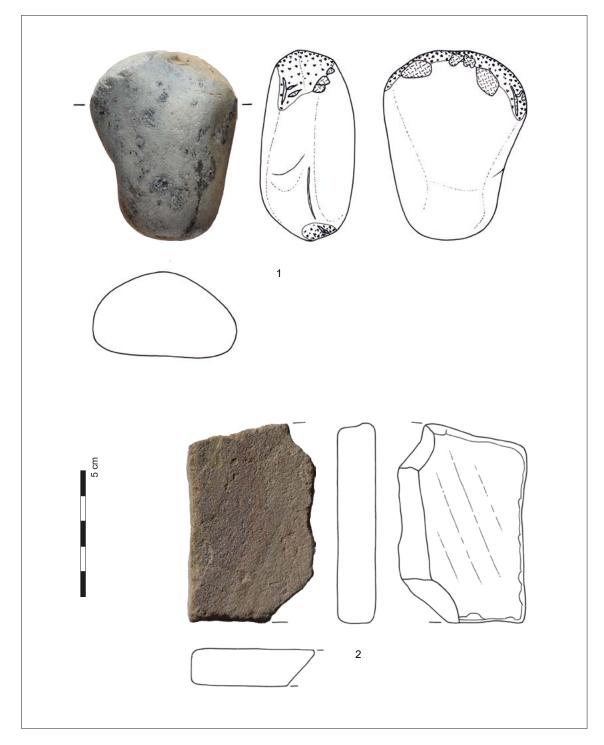


Figure 9. Macro-outillage en pierre du Mollard de Montandré.

I : percuteur sur galet en roche verte ;

2 : fragment de plaquette en grès à plage d'usure sur la face supérieure.

LA LAME EN SILEX

La lame en silex découverte derrière la chapelle Saint-André est une grande lame très régulière, de 14,7 cm de longueur et de section triangulaire (fig. 10). Elle pourrait avoir été débitée par pression renforcée au levier (diagnostic de Maxime Remicourt). Les bords ne semblent pas retouchés, mais on y observe quelques plages de très petits enlèvements assez irréguliers, qui associent de probables stigmates d'utilisation et des esquillements accidentels. Cette pièce est partiellement patinée et porte des concrétions carbonatées sur sa face supérieure. La matière première a cependant pu être identifiée : il s'agit d'un silex de la vallée du Largue, originaire de la région de Forcalquier (détermination Paul Fernandès, Paléotime).

La circulation de grandes lames en silex de Forcalquier est bien attestée dans le sud de la France à partir du milieu du IVe millénaire avant notre ère 28. Leur diffusion vers le nord pourrait présenter un certain décalage car elles n'arrivent en Suisse occidentale que vers le 33e siècle, et de manière assez ponctuelle 29. En Tarentaise, une grande lame en silex de la vallée du Largue, très faiblement retouchée et probablement débitée par pression au levier, appartient au mobilier de la tombe A de Fontaine-le-Puits datée entre 3500 et 3340 av. notre ère 30.

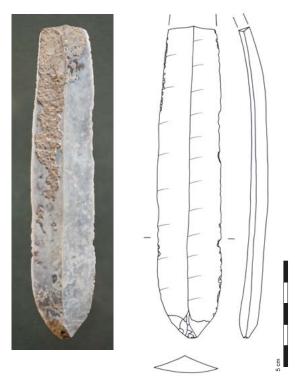


Figure 10. Grande lame en silex découverte par René Chemin à l'ouest de la chapelle Saint-André.

²⁸ Renault, 2006, pp. 139-164 29 Honegger, 2006, pp. 43-56 30 Rey, Perrin, Bressy, Linton, 2010, pp. 105-124

COMMENTAIRES

Les vestiges découverts à Montandré documentent le travail local de roches tenaces de couleur verte. probablement pour la production de lames de haches. Après les artefacts du même type découverts dans la grotte des Balmes et sur le replat voisin, mais aussi à Chatalamia et au col de Porte, le site de Montandré confirme la forte implication des sites néolithiques mauriennais dans la production des lames de hache en roche verte polie. La réutilisation de fragments débités bien antérieurement évoque une pratique connue dans la région du Viso dès la fin du IV^e millénaire et qui perdure durant tout le Néolithique final. Bien que l'absence de contexte stratigraphique ne permette aucune certitude, cette industrie en roche verte pourrait donc être au moins partiellement contemporaine des quelques vestiges céramiques attribuables à l'intervalle 33°-30° siècle, au tout début du Néolithique final. Enfin, la lame en silex découverte un peu plus haut dans le versant vient étoffer les éléments attribuables à une ou plusieurs occupations du Néolithique final tout en étendant la superficie potentielle du site. Sa fréquentation au cours du Bronze ancien reste beaucoup plus hypothétique dans l'état actuel des connaissances, alors que le Néolithique moyen ne semble pas représenté parmi les vestiges collectés.

Le Mollard de Montandré domine la sortie du défilé de Pontamafrey, un rétrécissement marqué de la vallée qui contraint fortement les circulations. En rive gauche, le massif du Grand Châtelard impose un passage en pied de versant, alors qu'en rive droite la confluence de l'Arvan et de l'Arc rabat les cheminements possibles au pied du verrou rocheux ou à flanc de versant par l'ensel-

lement qui sépare le Mollard de l'escarpement qui porte la chapelle Saint-André. Cette disposition ne va pas sans rappeler celle du col de Porte au-dessus de Saint-Michel-de-Maurienne qui a également livré quelques vestiges néolithiques ³¹. Enfin, la zone de Saint-Jean-de-Maurienne constitue un carrefour entre la vallée de l'Arc et la vaste vallée latérale de l'Arvan, dont les cols s'ouvrent sur la haute Romanche. L'emplacement occupé constitue donc une position topographique dominante offrant défenses naturelles et bonne visibilité sur des axes de circulation importants.

Concernant les disponibilités locales en ressources minérales, on notera la proximité du site de Montandré avec des sources chaudes (30 à 32°) et légèrement salées qui jaillissent à l'Échaillon, au pied du versant 32. Par ailleurs des filons de roches tendres très colorées, rouge, orange et violette traversent les flysch marno-calcaires juste au-dessus de la chapelle Saint-André et pourraient offrir un gisement de matières colorantes vives et variées (fig. 11). Enfin nos éclats de roche verte n'ont pas été déterminés et leur provenance de la région du Viso n'est pas certaine. On relèvera la présence d'affleurements d'amphibolites, par endroits homogènes et finement litées, sur le flanc est du massif cristallin du Grand Châtelard, avec un prolongement très localisé de l'autre côté de l'Arc, vers la tour du Châtel³³. L'hypothèse d'une provenance locale de certains des éclats de roche verte ne peut donc être totalement écartée. Enfin, bien que le quartz hyalin ne soit pas représenté

³¹ Rey, Thirault, 1999, pp. 501-518

³² Geneletti, Aspord, 2009, pp. 97-108

³³ Barféty et al., 1977



Figure II. Échantillons des roches très colorées qui affleurent juste au-dessus de la chapelle Saint-André.

dans les mobiliers recueillis, le massif cristallin du Grand Châtelard offre un accès facile à cette ressource très recherchée dans les vallées interne des Alpes pour pallier à l'éloignement des gites de silex. Des traces d'exploitation anciennes du quartz ont d'ailleurs récemment été signalées au Grand Châtelard, sans datation précise pour l'instant 34.

L'occupation des sites en position dominante dans les vallées alpines savoyardes est davantage attestée au Néolithique moyen qu'au Néolithique final 35 et bien mieux représentée en Tarentaise qu'en Maurienne. On ne connaissait jusqu'alors que deux sites de ce type, en haute Maurienne, à Chatalamia sur la commune de Villardodin-Bourget et au replat des Balmes à Sollières-Sardières. Dans le second cas, la fréquentation du site pourrait d'ailleurs être contemporaine des éléments les plus anciens de Montandré 36. Les occupations d'abris sous roche et de grottes sont majoritaires en Maurienne, durant tout le Néolithique final.

36 Thirault, 2012, рр. 275-284

³⁴ Moulin et al., 2012, pp. 341-369

³⁵ Rey, Marguet, 2019, pp. 57-80

Dans les trois derniers siècles du IVe millénaire, des datations radiocarbones ou des mobiliers attestent de fréquentations au rocher des Amoureux à Villarodin-Bourget, dans la grotte des Balmes à Sollières-Sardières et au rocher du Château à Bessans ³⁷. Les vestiges de Montandré viennent compléter ces données qui montrent à la fin du IVe millénaire une fréquentation assez large, depuis la partie médiane de la Maurienne jusqu'à la haute vallée (fig. 12). En Savoie, la seconde

moitié du IV^e millénaire correspond à une réduction marquée des occupations pour tous les types de sites, à l'exception notable des palafittes. Cette nette diminution traduit probablement les conséquences de la crise assez générale qui affecte les sociétés néolithiques peu après le milieu du IV^e millénaire. Le renouveau n'intervient généralement pas avant le début du III^e millénaire ³⁸. Les données mauriennaises suggèrent toutefois un réinvestissement plus rapide des parties médiane et haute

37 Rey, Thirault, 1999; Marguet *et al.*, 2008, pp. 225-252; Thirault, 2008, 29 p.

38 Rey, Marguet, 2019

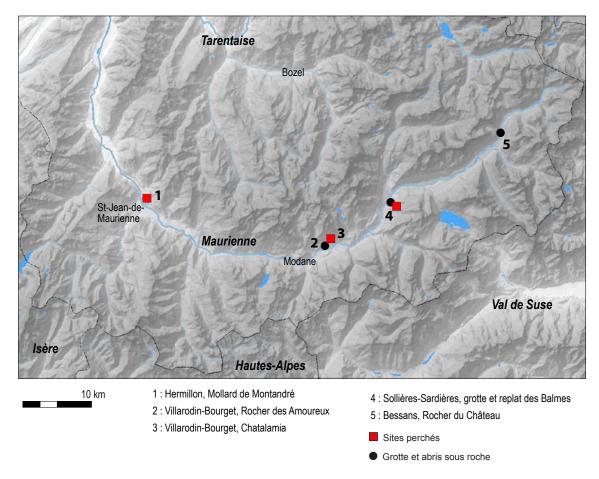


Figure 12. Carte des sites occupés entre le 33° et le 30° siècle av. n. è. dans la vallée de la Maurienne.

de cette vallée dès la toute fin du IVe millénaire. Le maintien dans cette région de fréquentations importantes liées à la production et à la circulation des ébauches et des lames de hache originaires de la zone du mont Viso, a pu jouer un rôle dans cette multiplication précoce des occupations. En Maurienne, la fréquence élevée de l'utilisation des grottes et des abris ainsi que les données stratigraphiques des Balmes à Sollières-Sardières suggèrent que les pratiques pastorales occupent désormais une place privilégiée.

Dans l'état actuel des connaissances, l'occupation des sites en position dominante dans les vallées alpines savoyardes ne présente aucune intensité particulière au Néolithique final, contrairement à ce que l'on observe au Néolithique moyen. Cela traduit probablement une évolution importante des modalités d'occupation, mais peut-être aussi un changement de fonctions, qui restent encore très largement à comprendre.

BIBLIOGRAPHIE

- BARFÉTY J-C., BARBIER R. (collab.), BORDET P. (collab.), MÉLOUX J. (collab.), MOUTERDE R. (collab.), VATIN-PÉRIGNON N. (collab.), Carte géologique de la France à 1/50 000. Saint-Jean-de-Maurienne, XXXIV-34 : Pays des Arves, vallée des Villards et région des Encombres. Notice explicative, BRGM, 1977, 43 p.
- BESSE M., L'Europe du 3e millénaire avant notre ère : les céramiques communes du campaniforme, Lausanne, Cahiers d'Archéologie Romande, n° 94, 2003, 223 p., 27 pl.
- CHEMIN R., Rapport d'activité 2017. Haute Maurienne (Savoie). Travaux d'irrigation et découvertes fortuites, 2017, 41 p.
- COCCHI GENICK D., La tipologia in funzione della ricostruzione storica: le forme vascolari dell'età del rame dell'Italia centrale, (Origines), Firenze : Istituto italiano di preistoria e protostoria, 2008, 367 p.
- FEDELI F., GALIBERTI A., Metalli e metallurghi della preistoria. L'insediamento eneolitico di San-Carlo - Cava Solvay, Tagete Edizioni, 2016, 164 p.
- · GAMBARI F.-M., « Briona (NO), loc. Cascina Le Coste. Abitato preistorico e protostorico » in Quaderni della Soprintendenza Archeologica del Piemonte, 5, 1986, pp. 180-181
- GENELETTI P., ASPORD I., « La station thermale et les eaux de l'Échaillon à Saint-Jeande-Maurienne » in L'hydrothermalisme en domaine continental. Fonctionnement, ressource et patrimoine, Collection EDYTEM. Cahiers de géographie, 9, 2009, pp. 97-108

- GILIGNY F., MARECHAL D., PETREQUIN P., PETREQUIN A.-M., SAINTOT S., « Le Néolithique final des lacs de Clairvaux et de Chalain » in Voruz J.-L. (dir), Chronologies néolithiques : de 6000 à 2000 dans le bassin rhodanien. Colloque d'Ambérieu-en-Bugey, 19-20 sept. 1992, Genève : Société Préhistorique Rhodanienne (Document du Département d'Anthropologie de l'Université de Genève, t.XX), 1995, pp. 313-346
- GUTHERZ X., JALLOT L., « Le néolithique final du Languedoc méditerranéen » in Voruz J.-L. (dir), Chronologies néolithiques : de 6000 à 2000 dans le bassin rhodanien. Colloque d'Ambérieuen-Bugey, 19-20 sept. 1992, Genève : Société Préhistorique Rhodanienne (Document du Département d'Anthropologie de l'Université de Genève, t. XX), 1995, pp. 231-263
- HAFNER A., Die frühe Bronzezeit in der Westschweiz. Funde und Befunde aus Siedlungen, Gräbern und Horten der entwickelten Frühbronzezeit, (Ufersiedlung am Bielersee, 5), 1995, 277 p., 92 fig., 36 pl.
- HAFNER A., SUTER P., « Ein neues Chronologieschema zum Neolithikum des schweizerischen Mittellandes : das Zeit/Raum-Modell » in Archäologie im Kanton Bern, n° 4, 1999, pp. 7-36
- HONEGGER M., « Grandes lames et poignards dans le Néolithique final du nord des Alpes » in Vaquer J., Briois F. (dir), La fin de l'Age de Pierre en Europe du Sud, Actes de la table ronde de l'EHESS (Carcassonne 5-6 septembre 2003), Toulouse, AEP, 2006, pp. 43-56
- MAFFI M., Componenti culturali nei siti neolitici emiliani tra Neolitico Recente e Finale, Thèse de Doctorat de recherches, sous la direction de E. Migliario, Università degli studi di Trento / Université Lumière Lyon II, 2013, 693 p.

- MARGUET A., BINTZ P., NICOD P.-Y., PICAVET R., REY P.-J., THIRAULT E., « Eléments pour une histoire du peuplement nordalpin français entre 10000 et 2700 ans BP » in Du climat à l'homme, dynamique holocène de l'environnement dans le Jura et les Alpes, Collection EDYTEM. Cahiers de géographie, 6, 2008, pp. 225-252
- MOULIN B., THIRAULT E., VITAL J., BAILLY-MAITRE M.-C. (collab.), « Quatre années de prospection sur les extractions de cuivre du Bronze ancien dans le massif des Rousses en Oisans (Isère et Savoie, France) » in Perrin T., Sénepart I., Cauliez J., Thirault E., Bonnardin S. (dir), Dynamismes et rythmes évolutifs des sociétés de la Préhistoire récente. Actualité de la recherche. Actes des 9e Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Saint-Georges-de-Didonne, 8 et 9 octobre 2010, Toulouse : Archives d'Écologie Préhistorique, 2012, pp. 341-369
- NISBET R., BIAGI P., Balm'Chanto: un ripario sottoroccia dell'età del Rame nelle Alpi cozie (Archeologia dell'Italia Settentrionale, 4), Como: Edizioni New Press, 1987, 154 p.
- PETREQUIN P., CHIARENZA N., CINQUETTI M., NISBET R., PETREQUIN A.-M., « Chalcolithique : le site de "La Tampa" à Parè (Paesana) » in Pétrequin P., Gauthier E., Pétrequin A.-M. (dir), JADE. Objets-signes et interprétations sociales des jades alpins dans l'Europe néolithique. Tome 3, (Les Cahiers de la MSHE Ledoux, 27), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté et Centre de recherche archéologique de la vallée de l'Ain, 2017a, pp. 247-272

- PETREQUIN P., PETREQUIN A.-M., CHIARENZA N., « Typologie des productions en jades alpins : questions de vocabulaire » in Pétrequin P., Gauthier E., Pétrequin A.-M. (dir), JADE. Objets-signes et interprétations sociales des jades alpins dans l'Europe néolithique. Tome 3, (Les Cahiers de la MSHE Ledoux, 27), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté et Centre de recherche archéologique de la vallée de l'Ain, 2017b, pp. 183-212
- PININGRE J.-F., VITAL J., « Chassey et les relations nord-orientales dans le bassin de la Saône au Bronze ancien et au début du Bronze moyen » in Baray L. (dir), Artisanats, sociétés et civilisations : hommage à J.-P. Thévenot (Revue Archéologique de l'Est, supplément 24), 2006, pp. 287-307
- RENAULT S., « La production de grandes lames au Néolithique final en Provence : matériaux exploités, multiplicité des productions, aspects technologiques et chrono-culturels » in Vaquer J., Briois F. (dir), La fin de l'Âge de Pierre en Europe du Sud, Actes de la table ronde de l'EHESS (Carcassonne 5-6 septembre 2003), Toulouse : Archives d'Écologie Préhistorique, 2006, pp. 139-164
- REY P.-J., MARGUET A., « L'occupation du territoire en Savoie et Haute-Savoie au Néolithique » in Actes du colloque de Saint-Gervais, 12-14 octobre 2018, Bulletin d'Études Préhistoriques et Archéologiques Alpines, t. XXIX-XXX, 2019, pp. 57-80

- REY P.-J., PERRIN T., BRESSY C., LINTON J., « La tombe A de Fontaine le Puits : un dépôt funéraire exceptionnel de la transition Néolithique moyen / final » in Daudry D. (dir), Les manifestations du pouvoir dans les Alpes : Actes du XIIe colloque sur les Alpes dans l'Antiquité, Yenne 2-4 octobre 2009, Bulletin d'Études Préhistoriques et Archéologiques Alpines, t. XXI, 2010, pp. 105-124
- SARTI L. (dir), Querciola. Insediamento campaniforme a Sesto Fiorentino, Montespertoli, 1997, 393 p., 77 ill.
- SARTI L., CARLINI C., MARTINI F., « L'Eneolitico di Volpaia a Sesto Fiorentino : primi dati sulle produzioni fittili e litiche » in Rivista di Scienze Preistoriche, vol. L, 2000, pp. 189-227
- TARAMELLI A., « La stazione neolitica Rumiano a Vayes in valle di Susa » in Bulletino di paletnologia italiana, 1903, anno XXIX, p. 1-23 et 125-136 [suppression de la virgule après les derniers guillemets ; suppression du point après la référence]
- THIRAULT E., Échanges néolithiques : les haches alpines, Montagnac : éd. Monique Mergoil, (collection Préhistoires, 10), 2004, 468 p., 148 fig., 42 tabl., 50 pl.
- THIRAULT E., « Bessans, Le Château (Savoie, France); un site néolithique avec peintures rupestres; présentation préliminaire » in Atti del 2° Congresso internazionale «Ricerche paletnologiche nelle Alpi occidentali» e del 3° Incontro «Arte rupestre alpina», Publication numérique, 2008, 29 p.
- THIRAULT E., « Les niveaux néolithiques du replat : l'intervention de 2005 » in Vital J., Benamour P. (dir), Économies, sociétés et espaces en Alpe : la grotte des Balmes à Sollières-Sardières (Savoie) : Du néolithique Moyen 2 à bâge du fer, (DARA, 36), Lyon : ALPARA, 2012, pp. 275-284

- REY P.-J., THIRAULT E., « Le peuplement des vallées alpines au néolithique : les exemples de la Maurienne et de la Tarentaise (Savoie) » in Beeching A. (dir), Circulations et Identités culturelles alpines à la fin de la Préhistoire. Matériaux pour une étude. Programme CIRCALP 1997-1998, (Travaux du Centre d'Archéologie Préhistorique de Valence, n° 2), 1999, pp. 501-518
- · VENTURINO GAMBARI M., « Forme e dinamiche degli insediamenti umani nel neolitico e nell'eneolitico » in Mercando L., Venturino Gambari M. (dir), Archeologia in Piemonte, vol. I: La Prehistoria, Torino: Umberto Allemandi ed., 1998, pp. 101-121
- VITAL J., « La chronologie céramique du Bronze ancien et moyen du Massif central aux Alpes » in Sénépart I., Léandri F., Cauliez J., Perrin T., Thirault E. (dir), Chronologie de la Préhistoire récente dans le Sud de la France. Actualité de la recherche. Actes des 7emes Rencontres méridionales de Préhistoire récente, Porticcio 18-20 octobre 2012, Toulouse Archives d'Écologie Préhistorique, 2014, pp. 221-238
- VITAL J., BENAMOUR P. (dir), Économies, sociétés et espaces en Alpe : la grotte des Balmes de Sollières-Sardières (Savoie), du Néolithique moyen à l'âge du Fer, Lyon: ALPARA (DARA, 36), 2012, 387 p.
- VITAL J., BOUBY L., JALLET F., REY P.-J., « Un autre regard sur le gisement du boulevard périphérique nord de Lyon (Rhône) au Néolithique et à l'âge du Bronze » in Gallia préhistoire, vol. 49, n° 1, 2007, pp. 1-126